



La cote de crédit de l'Ontario

Mise à jour de 2024-2025

Présentation technique



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario

Contexte

- La dette de l'Ontario est évaluée par quatre grandes agences de notation internationales :
 - Morningstar DBRS
 - Fitch Ratings
 - Moody's Investors Service
 - S&P Global Ratings
- La cote de crédit traduit leur opinion quant à la capacité de la province à honorer les obligations financières que lui impose sa dette.
- Les provinces qui ont une cote de crédit élevée ont généralement des taux d'emprunt plus faible.



BRF

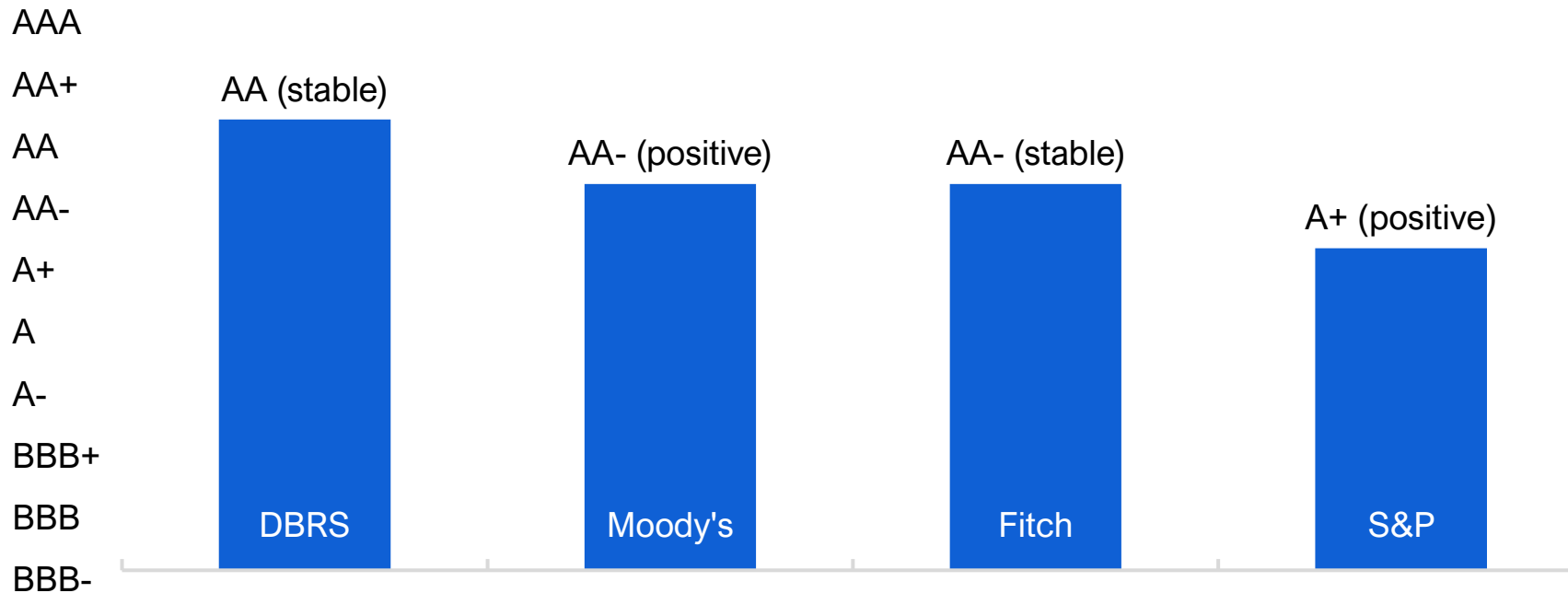
Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



La cote de crédit de l'Ontario

- DBRS a relevé la cote de crédit de l'Ontario pour la faire passer de AA- à AA en juin 2024.
- Moody's et S&P ont maintenu leurs perspectives positives pour la province, indiquant ainsi que la poursuite des progrès financiers pourrait mener à un relèvement de la cote de crédit.

Cote normalisée*



* Les cotes sont basées sur un cadre normalisé qui aligne les cotes de crédit attribuées par les quatre agences de notation sur celles de S&P et Fitch.

Les perspectives des agences de notation sont indiquées entre parenthèses

Source : Fitch, Moody's, DBRS, S&P et BRF.



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Évaluations des agences de notation : facteurs positifs

- **Économie** – économie importante et diversifiée, notamment les secteurs de la fabrication et des services, de fortes relations commerciales, la démographie favorable et les facteurs de richesse.
- **Gestion des liquidités et de la dette** – importantes réserves de liquidités, accès robuste aux marchés d'emprunt et programme de gestion prudente de la dette qui cherche à limiter l'incidence des risques associés au refinancement, aux variations des taux d'intérêt et aux fluctuations des taux de change sur la dette.
- **Cadre fédéral-provincial du Canada** – donne aux provinces la souplesse d'ajuster leur politique fiscale et leur programme de dépenses, en plus des transferts fédéraux prévisibles.



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Évaluations des agences de notation : facteurs négatifs

- **Situation macroéconomique** – situations macroéconomiques nationale et internationale, notamment les taux d'intérêt élevés, l'inflation persistante, le ralentissement du commerce mondial et l'instabilité géopolitique constituent des risques de baisse pour les projections financières de la province.
- **Fardeau de la dette** – un fardeau de la dette élevé signifie que si les taux d'intérêt restent élevés plus longtemps que prévu, la province est susceptible d'être confrontée à des pressions budgétaires plus fortes en raison de dépenses plus élevées pour l'intérêt de la dette.
- **Pressions sur les dépenses** – le gouvernement est confronté à des pressions en matière de dépenses en raison des revendications salariales du secteur public provoquées par l'inflation élevée, les pénuries de personnel dans le secteur des soins de santé et les augmentations salariales rétroactives liées au projet de loi 124.



BRF

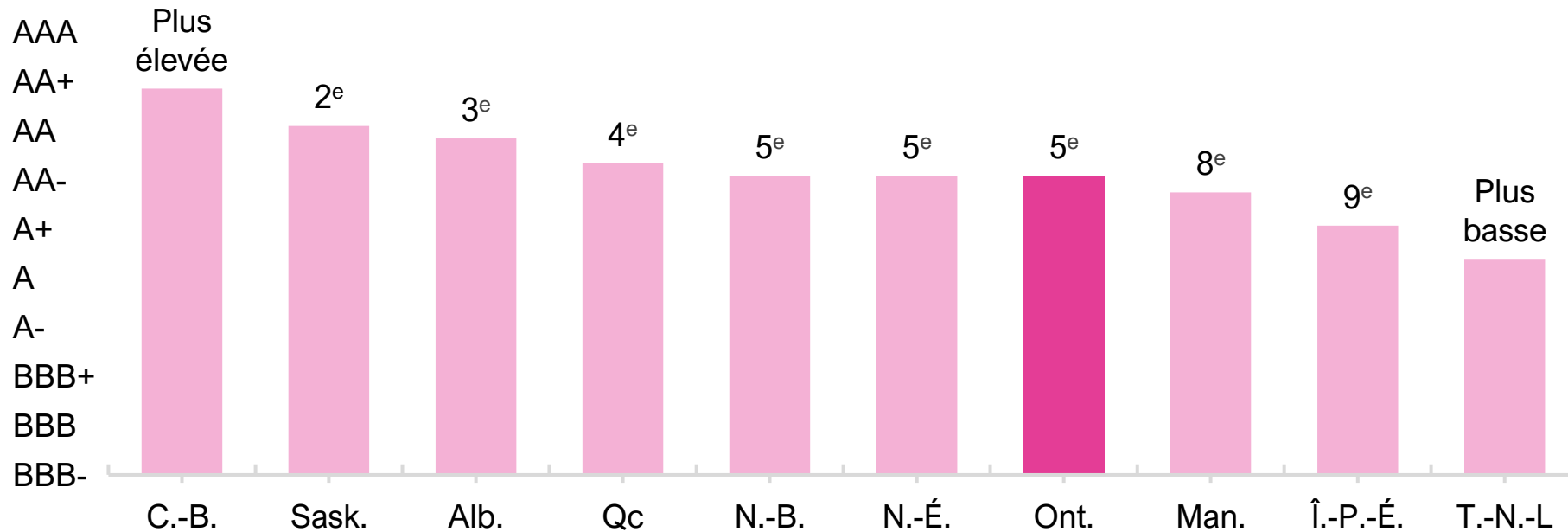
Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



L'Ontario a la cinquième cote de crédit la plus élevée

- La cote de crédit moyenne de l'Ontario a été relevée au cinquième rang le plus élevé (à égalité avec le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse), en hausse par rapport à son sixième rang indiqué dans le rapport de 2023-2024 du BRF.

Cote de crédit moyenne*



* Les cotes sont basées sur un cadre normalisé qui aligne les cotes de crédit attribuées par les quatre agences de notation sur celles de S&P et Fitch.
Source : Fitch, Moody's, DBRS, S&P et BRF.



BRF

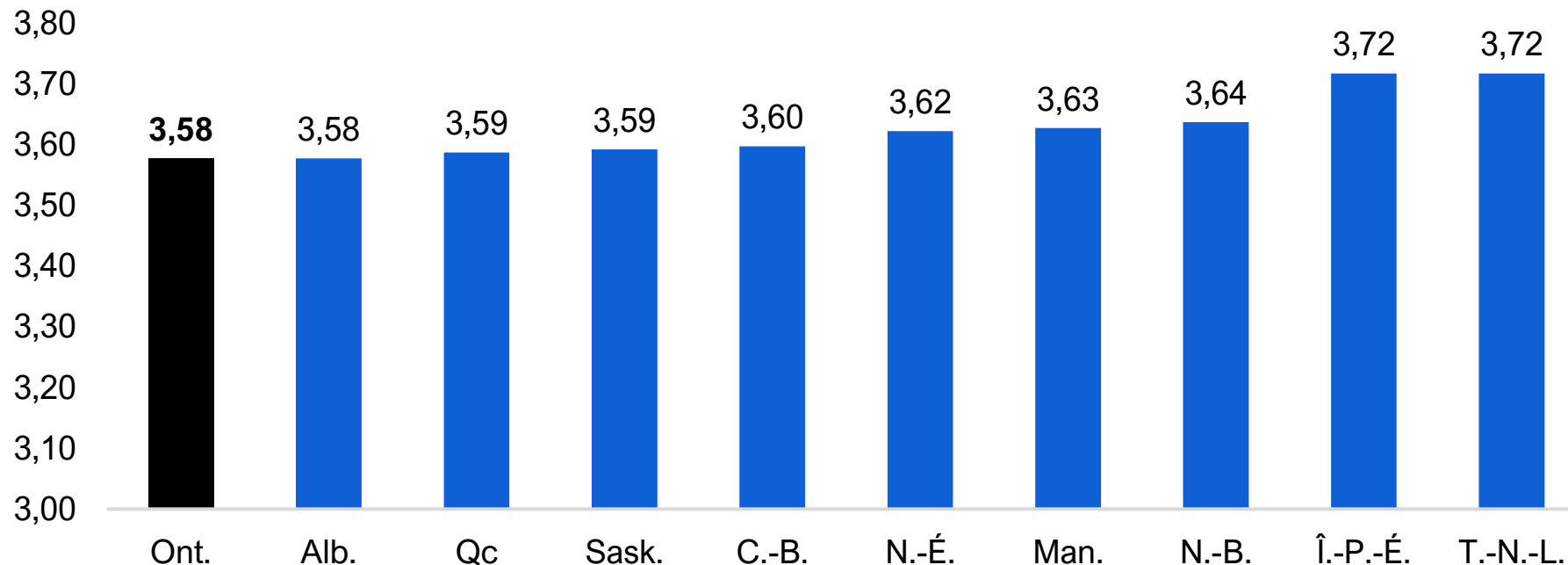
Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Le taux d'emprunt de l'Ontario est le plus faible de toutes les provinces

- Bien qu'ayant la cinquième cote de crédit la plus élevée, les coûts d'emprunt de l'Ontario sont les plus faibles de toutes les provinces (à égalité avec l'Alberta).

Taux d'emprunt* (en pourcentage)



* Les taux d'emprunt correspondent aux rendements des obligations à 10 ans, au 16 septembre 2024.
Source : Renseignements fournis par la province et le BRF.



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Merci.



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario

2, rue Bloor Ouest, bureau 900
Toronto (Ontario) M4W 3E2
416.644.0702

info@fao-on.org

fao-on.org/fr

